

Transition

LA FAMILLE CANADIENNE COMPTE

VOLUME 43, NUMÉRO 3



Canada : les jeunes et l'Internet

La cohabitation multigénérationnelle

Also available in English

L'Institut Vanier de la famille
94, promenade CentrepoinTE
Ottawa (Ontario) K2G 6B1
Canada
Téléphone : 613-228-8500
Sans frais : 1-800-331-4937

www.institutvanier.ca

Rédactrice de *Transition*

Veronica Schami

redactrice@institutvanier.ca
Magazine *Transition*, poste 302

Équipe de l'Institut Vanier

Jennifer Brownrigg

ti-operations@institutvanier.ca
TI et opérations, poste 217

Josée Damboise

adjoind-direction@institutvanier.ca
Adjointe à la direction, poste 213

Nathan Battams

publications@institutvanier.ca
Publications, poste 218

Sara MacNaull

networks@institutvanier.ca
Réseautage, projets et activités spéciales,
poste 219

En page couverture :

L'œuvre *Dock Time with Dad*
Cheryl Nix, Brockville (Ontario)

Cheryl Nix a peint *Dock Time with Dad* à sa résidence d'été, où elle a fait le portrait de sa petite-fille Raechel et de son gendre pendant un moment de détente sur les berges du Saint-Laurent. Madame Nix a grandi à Vestal dans l'État de New York, avant de déménager au Canada en 1973.

Récemment retraitée de ses activités de coordonnatrice de services à domicile pour aînés, elle se consacre activement à son rôle de mère et de grand-maman, et en profite pour développer de nouveaux talents comme la peinture.

Participez au magazine *Transition*

Pour toute soumission d'article ou d'illustration, consultez les lignes directrices à la page Internet du magazine au www.institutvanier.ca sous l'onglet « Ressources ».

Also available in English



Abonnez-vous

Publié trimestriellement depuis 1970, *Transition* possède un vaste lectorat et propose à la fois des points de vue éclairés et des renseignements d'actualité. Pour vous abonner et recevoir *Transition* à votre porte ou par courriel, accédez à la page Internet du magazine au www.institutvanier.ca sous l'onglet « Ressources » ou composez le 613-228-8500 ou le 1-800-331-4937, poste 211.



Transition

VOLUME 43, NUMÉRO 2

David Northcott

president-conseil@institutvanier.ca
Président du conseil

Judy White

presidente-executif@institutvanier.ca
Présidente du comité exécutif

Nora Spinks

dg@institutvanier.ca
Directrice générale, poste 214

Lucie Legault

abonnement@institutvanier.ca
Abonnements, poste 211

Le magazine *Transition* est publié trimestriellement par L'Institut Vanier de la famille 94, promenade CentrepoinTE Ottawa (Ontario) K2G 6B1 Canada Tél. : 613-228-8500, 1-800-331-4937 www.institutvanier.ca

Les lecteurs sont autorisés à imprimer du contenu de *Transition* pour le présenter en classe, lors d'une conférence, dans le cadre d'un programme de perfectionnement, etc., à condition d'en attribuer le crédit à l'Institut Vanier de la famille. Ils peuvent aussi en citer des extraits pour traiter du sujet dans les journaux, à la radio, à la télévision ou dans l'Internet. À l'exception de ces usages, tous les droits sont réservés. Veuillez faire parvenir vos demandes d'impression de documents : par courriel à administration@institutvanier.ca, par téléphone au 613-228-8500, poste 211, ou par la poste au 94, promenade CentrepoinTE, Ottawa (Ontario) K2G 6B1.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles d'auteurs particuliers et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Institut Vanier de la famille.

Abonnements :

Les exemplaires imprimés sont disponibles par abonnement annuel ou à l'unité. *Transition* est également offert en téléchargement gratuit.

Canada : 35 \$ (particuliers) ou 70 \$ (organismes / bibliothèques) par année (taxes applicables en sus)

États-Unis : 45 \$ (particuliers) ou 90 \$ (organismes / bibliothèques) par année (en \$ CAN)

International : 60 \$ (particuliers) ou 95 \$ (organismes / bibliothèques) par année (en \$ CAN)

Pour plus d'information, consultez la page Internet du magazine au www.institutvanier.ca sous l'onglet « Ressources », écrivez à abonnement@institutvanier.ca ou composez le 613-228-8500 ou le 1-800-331-4937, poste 211.

Prière de retourner tout envoi ne pouvant être livré au Canada à l'Institut Vanier de la famille (dont l'adresse figure ci-dessus).

ISSN 2291-4501 (Imprimé)

ISSN 2291-451X (En ligne)

N° d'enr. d'organisme de bienfaisance : 10816 8337 RR0001

N° d'entente de publipostage : 0040006500

Traduction

Sylvain Gagné, Services langagiers

Design et production

Denyse Marion, RGD, Art & Facts Design inc.

© 2013 L'Institut Vanier de la famille

Mot de la rédactrice



Compte tenu de l'augmentation de l'espérance de vie, les enfants ont désormais la chance d'entretenir des liens intergénérationnels plus solides et substantiels avec leurs grands-parents et leurs arrière-grands-parents. Non seulement l'accroissement de la mobilité et la facilité de voyager favorisent-ils des rapprochements plus fréquents, mais les progrès technologiques dans le domaine des communications depuis une décennie ont joué un rôle considérable dans la consolidation des liens familiaux ces dernières années. Grâce à ces facteurs, il est permis de croire qu'il n'a jamais été aussi facile de créer, de maintenir et de bonifier des relations riches et significatives entre les générations au pays.

Dans le cadre de sa chronique régulière, la directrice générale Nora Spinks explique l'influence des liens intergénérationnels sur notre expérience familiale, en s'inspirant du concept de « présent bicentenaire » emprunté à Elise Boulding. Au sein de l'Institut Vanier de la famille, c'est sur cette notion d'un *présent réparti sur deux siècles* que sont fondées l'étude et la compréhension de la famille et de la vie de famille.

Dans le cadre de notre premier article intitulé « La vie en ligne des jeunes Canadiens : plus branchés, plus mobiles et plus sociaux », Matthew Johnson s'intéresse à une étude qui déboulonne certains mythes largement répandus en illustrant les expériences en ligne des jeunes Canadiens. Ce rapport révèle la nature des activités en ligne des jeunes, le type de sites qu'ils consultent, leur attitude à l'égard de la sécurité en ligne, ainsi que certains aspects des règles qui prévalent à la maison à cet égard.

Notre rubrique « Dans la bibliothèque de l'Institut » vous propose un compte rendu de Nathan Battams de l'ouvrage *Valuing Children: Rethinking the Economics of the Family* de Nancy Folbre, dans lequel l'auteure tient compte non seulement des coûts associés à l'éducation des enfants, mais aussi de la valeur attribuable à l'apport social de ces derniers.

En raison du vieillissement de la population, de la hausse des coûts à la charge des ménages et de l'évolution des liens familiaux, un nombre grandissant de Canadiens choisissent désormais d'agrandir leur maison pour faciliter la cohabitation de trois générations ou plus. Dans notre deuxième article, Nathan Battams se penche sur le retour d'un mode de vie qui était répandu avant la Deuxième Guerre mondiale, en signant un texte intitulé « Réunis sous un même toit : la cohabitation multigénérationnelle au Canada ».

À titre d'économiste en chef d'Imagine Canada, Brian Emmett est bien placé pour apprécier l'impact et la contribution du secteur des organismes de bienfaisance et sans but lucratif au Canada. Dans un texte intitulé « Les organismes de bienfaisance et sans but lucratif : un facteur de réussite stratégique pour le Canada », il illustre dans quelle mesure ces organismes revêtent une importance particulière qui surpasse largement les seules retombées économiques.

Tout le monde devra affronter la mort un jour ou l'autre, mais il est une question épineuse que nous nous montrons hésitants à aborder, soit celle des volontés de chacun en fin de vie. Audrey Miller signe « La fin de la vie au Canada », où elle résume l'étude de Katherine Arnup publiée dans la collection « Tendances contemporaines de la famille » de l'Institut Vanier, parue sous le titre *Les familles canadiennes, la mort et la mortalité*.

Par ailleurs, le texte « Les familles des militaires au Canada et le Programme des services aux familles des militaires », de Roxanna Gumiel, met en relief les défis auxquels sont confrontées les familles des militaires (notamment en ce qui a trait au logement, aux soins aux enfants, à la situation professionnelle des conjoints, etc.). L'auteure y expose les divers services de soutien offerts dans le cadre du Programme des services aux familles des militaires.

Transport en commun ou véhicule personnel? À vélo ou à pied? Comment vous rendez-vous au travail? Comparez les données relatives aux différents modes de transport et au temps consacré aux déplacements dans ce fascicule de la série « Faits et chiffres » portant sur « Les déplacements au Canada ».

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos suggestions et commentaires. Si vous souhaitez nous proposer des sujets à traiter dans les prochains numéros, nous soumettre l'un de vos propres textes (relatant notamment votre expérience des enjeux associés à la famille), ou même nous suggérer une œuvre pour illustrer la page couverture, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse redactrice@institutvanier.ca.

Veronica Schami
Rédactrice

À l'intérieur

MOT DE LA DG

Le présent « bicentenaire » 4
NORA SPINKS

COMMUNICATIONS ET MÉDIAS

La vie en ligne des jeunes 5
Canadiens : plus branchés, plus
mobiles et plus sociaux
MATTHEW JOHNSON

FAMILLES ET ÉCONOMIE

DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT 10
*Valuing Children: Rethinking the
Economics of the Family*
Nancy Folbre
NATHAN BATTAMS

MAISON ET FOYER

Réunis sous un même toit : la 11
cohabitation multigénérationnelle
au Canada
NATHAN BATTAMS

BÉNÉVOLAT ET ENTRAIDE

Les organismes de bienfaisance 14
et sans but lucratif : un facteur de
réussite stratégique pour le Canada
BRIAN EMMETT

MORT ET FIN DE VIE

La fin de la vie au Canada : 15
résumé de l'étude de Katherine Arnup
intitulée *Les familles canadiennes, la mort
et la mortalité*
AUDREY MILLER

FAMILLES DES MILITAIRES

Les familles des militaires au 16
Canada et le Programme des
services aux familles des militaires
ROXANNA GUMIELA

EMPLOI DU TEMPS

FAITS ET CHIFFRES 18
Les déplacements au Canada

Informez-vous, impliquez-vous, 19
laissez-vous inspirer

Les échanges et les relations que notre génération entretient avec celle qui précède et celle qui suit permettent de magnifier notre perception de la société.



Le présent « bicentenaire »

NORA SPINKS

En 1981, l'Institut Vanier avait organisé une activité publique où l'on avait invité M^{me} Elise Boulding à titre de conférencière. Cette dernière avait proposé une perspective particulière de la famille en fonction d'un « présent bicentenaire », c'est-à-dire une conception du temps où l'on tient compte à la fois de nos grands-parents (qui nous relient au siècle précédent) et de nos petits-enfants (qui sont le lien vers le siècle à venir). Les échanges et les relations que notre génération entretient avec celle qui précède et celle qui suit permettent de magnifier notre perception de la société, et une telle perspective repose sur une diversité d'expériences.

Au sein de l'Institut, le concept de « présent bicentenaire » oriente nos observations et notre

compréhension de la famille et de la vie de famille. J'ai eu récemment l'occasion de prendre la parole devant un groupe d'environ deux cents étudiants de l'Université d'Ottawa, et je leur ai demandé combien d'entre eux avaient des contacts quotidiens avec leurs parents. Pratiquement tout le monde a levé la main. Je leur ai ensuite demandé combien d'entre eux avaient des contacts réguliers avec un grand-parent (une fois par semaine ou plus) : les deux tiers des mains sont restées en l'air. Enfin, je leur ai demandé combien d'entre eux entretenaient des liens réguliers avec un arrière-grand-parent (une fois par mois ou plus). Je m'attendais à voir à peine quelques mains levées, mais la grande majorité de ceux qui étaient en contact avec leurs grands-parents avaient également des contacts avec leurs arrière-grands-parents. La plupart ont affirmé que ces liens passaient par la technologie (Skype, téléphones intelligents ou médias sociaux). D'autres ont expliqué qu'ils vivaient sous le même toit que leurs parents ou leurs grands-parents, voire les deux. Et certains assumaient aussi un rôle d'aidant à la faveur de cette cohabitation avec leurs parents, leurs grands-parents ou leurs arrière-grands-parents.

À mon retour au bureau, curieuse de voir si nos statistiques témoignaient d'une telle réalité multigénérationnelle, j'ai consulté notre dossier « grands-parents ». Malheureusement, je n'y ai trouvé que peu d'information à propos des arrière-grands-parents, puisque les renseignements colligés par Statistique Canada sur les grands-parents ne font aucune distinction entre la première ou la deuxième génération (c'est-à-dire les grands-parents et les arrière-grands-parents). Il s'avère donc difficile de déterminer si le groupe que j'ai rencontré ce jour-là était marginal, ou si ces jeunes étaient véritablement représentatifs des étudiants dans la vingtaine au pays.

Dans un tel contexte, l'Institut Vanier souhaiterait mieux connaître la réalité multigénérationnelle des gens afin de mieux comprendre la situation des grands-parents et des arrière-grands-parents. Par conséquent, nous aimerions inviter les Canadiens à prendre part à un dialogue où l'on abordera les liens multigénérationnels au Canada et ailleurs dans le monde, à l'heure où les technologies de communication facilitent de tels rapprochements.

Parmi les présentations que propose l'Institut Vanier, l'une des plus appréciées et des plus en demande touche la diversité générationnelle, qu'il s'agisse du milieu de travail, de la collectivité ou de la vie à la maison. Nous ne sommes manifestement pas les seuls à vouloir mieux connaître cette réalité intergénérationnelle au Canada. Plus tard cette année, les Nations Unies tiendront une série de rencontres pour commémorer le 20^e anniversaire de l'Année internationale de la famille, et l'une des trois principales priorités portera justement sur l'expérience intergénérationnelle. L'Institut Vanier figure parmi les 15 délégués qui participeront à ces rencontres, et sera ainsi en mesure d'offrir un point de vue canadien qui s'inspire de ses recherches et des échanges avec les familles de toutes les régions du pays.



La vie en ligne des jeunes Canadiens :

plus branchés, plus mobiles et plus sociaux

MATTHEW JOHNSON

Natifs du numérique; technophiles; narcissiques; innovateurs; méchants. Beaucoup d'hypothèses sont lancées à propos des enfants en ligne. Toutefois, les étiquettes utilisées sont souvent trompeuses et déphasées par rapport à l'usage que font vraiment les jeunes des technologies en réseau. Dans le but de mieux comprendre les pratiques en ligne des enfants et des jeunes canadiens, l'initiative HabiloMédias (un organisme canadien sans but lucratif d'éducation aux médias et de littératie numérique) a mené un vaste sondage national auprès d'élèves de la 4^e à la 11^e année dans le cadre du projet de recherche *Jeunes Canadiens dans un monde branché*, dont les premières démarches remontent à l'an 2000.

Huit ans, c'est long quand il s'agit d'Internet. Entre la publication de la phase II de l'étude d'HabiloMédias intitulée *Jeunes Canadiens dans un monde branché* en 2005, et la réalisation d'un sondage national auprès des élèves pour la phase III en 2013, Internet a connu une énorme transformation : les vidéos en ligne, auparavant

lentes et pleines de bogues, sont devenues l'une des activités les plus populaires sur le Web, tandis que le réseautage social est maintenant largement répandu tant chez les adultes que chez les jeunes.

Les expériences vécues en ligne par les jeunes ayant également changé, HabiloMédias a interrogé 5 436 élèves canadiens de la 4^e à la 11^e année, dans des classes de chaque province et territoire, afin de découvrir la teneur de cette évolution. Le premier rapport issu de ce sondage, *La vie en ligne*, porte sur ce que les jeunes font en ligne, les sites qu'ils consultent et leurs comportements face à la sécurité en ligne, les règles d'utilisation d'Internet à la maison et la déconnexion de la technologie numérique. (D'autres rapports basés sur ces données examineront les habitudes, les activités et les comportements des élèves à l'égard de la vie privée, de la pérennité numérique, de l'intimidation, de la commercialisation, des contenus offensants, des relations en ligne et de la littératie numérique en classe et à la maison.)



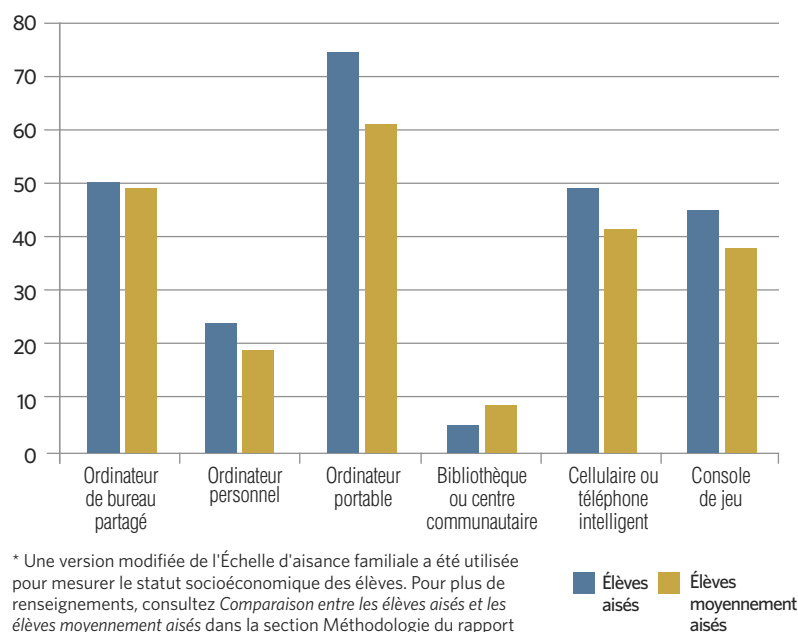
Les élèves cherchent sur Internet des renseignements sur des sujets sensibles tels que les questions de santé mentale, la sexualité, la santé physique et les difficultés relationnelles.

Personne ne sera surpris d'apprendre que presque tous les jeunes vont en ligne. En fait, 99 % des élèves interrogés ont accès à l'Internet en dehors de l'école grâce à l'utilisation de différents appareils. Le plus gros changement qui s'est produit depuis le dernier sondage réside dans la multiplication des appareils mobiles comme les tablettes, les téléphones intelligents et les

lecteurs MP3 optimisés pour le Web, qui fournissent aux jeunes un accès au Web en continu – et souvent sans surveillance. Le précédent rapport *Jeunes Canadiens dans un monde branché*, paru en 2005, révélait que la plupart des d'élèves consultaient Internet à partir d'un ordinateur familial à la maison (c'est-à-dire dans le salon ou la cuisine pour que les parents puissent garder un œil bienveillant sur leurs enfants pendant que ceux-ci naviguaient en ligne). Désormais, les appareils personnels et mobiles en réseau (comme les tablettes et les téléphones intelligents) constituent le principal point d'accès pour bon nombre de ces élèves.

On a constaté que l'accès à Internet grâce à un ordinateur portable et personnel augmentait en fonction de l'âge, alors que l'utilisation d'un ordinateur familial partagé avait chuté. Ainsi, 64 % des élèves de 4^e année ont déclaré qu'ils utilisaient un ordinateur familial pour accéder à du contenu en ligne hors de l'école, mais cette proportion chute à 37 % pour les élèves de 11^e année. Par contre, les données indiquent que 24 % des élèves de 4^e année possèdent un téléphone cellulaire ou un téléphone intelligent, et cette proportion grimpe à 52 % chez les élèves de 7^e année et à 85 % parmi les élèves de 11^e année. Par ailleurs, il ne faudra peut-être pas s'étonner de constater que la possession de tels appareils est en corrélation avec le niveau d'aisance de la famille. En effet, la proportion d'élèves très aisés qui possèdent un ordinateur portable est plus élevée comparativement aux élèves moyennement aisés (74 % par rapport à 61 %), et il en va de même pour le cellulaire (49 % par rapport à 41 %), ainsi que pour les consoles de jeux vidéo (45 % par rapport à 38 %).

Accès aux dispositifs de réseaux en dehors de l'école - Niveau d'aisance* (%)



* Une version modifiée de l'Échelle d'aisance familiale a été utilisée pour mesurer le statut socioéconomique des élèves. Pour plus de renseignements, consultez *Comparaison entre les élèves aisés et les élèves moyennement aisés* dans la section Méthodologie du rapport *Les jeunes Canadiens dans un monde branché*.

Un pourcentage plus élevé de garçons que de filles (27 % par rapport à 18 %) se connectent à Internet par le biais de leur propre ordinateur de bureau, et un peu plus de filles que de garçons vont en ligne au moyen d'un ordinateur portable (71 % et 66 % respectivement). Si l'on considère par ailleurs que les garçons ont plus tendance que les filles à se connecter à Internet par l'intermédiaire d'une console de jeux (60 % par rapport à 27 %), on peut penser que les garçons sont plus susceptibles de se connecter à Internet à partir d'un emplacement fixe.

Les élèves sont non seulement branchés, mais ils restent branchés : plus du tiers de ceux qui possèdent un cellulaire disent dormir avec leur téléphone au cas où ils recevraient des appels ou des messages pendant la nuit. Cette réalité touche autant les filles que les garçons (respectivement 39 % et 37 % de ceux qui possèdent un cellulaire). Cette tendance augmente d'une année à l'autre jusqu'à un peu plus de la moitié des élèves de 11^e année (51 %), mais un cinquième des élèves de 4^e année disent déjà en faire autant.

Les élèves savent pertinemment qu'ils passent beaucoup de temps « branchés » : 40 % des filles et 31 % des garçons disent s'inquiéter de passer trop de temps en ligne. Lorsqu'ils ont été interrogés sur la façon dont ils se sentiraient si, pendant une semaine, ils ne pouvaient se connecter à Internet sauf pour faire des travaux scolaires, un peu moins de la moitié (49 %) ont affirmé qu'ils seraient bouleversés ou malheureux. Il est intéressant de constater que les élèves anglophones à l'extérieur du Québec ont plus tendance à être bouleversés à cet égard que leurs homologues francophones du Québec (51 % contre 40 %). Toutefois, 46 % de tous les élèves indiquent que cela les laisserait indifférents, et 5 % mentionnent même qu'ils seraient soulagés ou heureux de ne pas pouvoir se connecter à Internet.

Plusieurs élèves essaient de maintenir un équilibre entre leurs activités virtuelles et celles de la vie réelle, et affirment qu'ils choisissent parfois de se déconnecter pour passer plus de temps avec leur famille et des amis (77 %), pour sortir à l'extérieur, jouer à un jeu ou pratiquer un sport (71 %), pour lire un livre (44 %) ou seulement pour profiter d'un moment de solitude (45 %). Seuls 4 % affirment ne jamais se déconnecter pour l'une ou l'autre de ces raisons.

Que font les jeunes Canadiens lorsqu'ils sont en ligne? Pour plusieurs, Internet constitue un outil d'apprentissage et de partage de l'information : environ la moitié (49 %) des élèves de tous les niveaux de classe disent s'être connectés pour trouver de l'information sur les nouvelles et l'actualité, et la moitié des élèves de la 7^e à la 11^e année ont partagé des liens menant à divers articles d'actualité. Toutefois, ils sont relativement peu nombreux à participer à des débats en



Plus du tiers des élèves qui possèdent un cellulaire disent dormir avec leur téléphone au cas où ils recevraient des appels ou des messages pendant la nuit.

ligne, c'est-à-dire à publier des commentaires sur un site d'actualités (71 % des élèves de la 7^e à la 11^e année ne l'ont jamais fait) ou à se joindre à un groupe de militants (65 % de tous les élèves ne l'ont jamais fait).

Cependant, il n'y a pas que les nouvelles et l'actualité qui intéressent les enfants et les jeunes. Plusieurs déclarent utiliser l'Internet pour trouver de l'information sur la santé et le bien-être, qu'il s'agisse de questions de santé physique (20 % des filles et 16 % des garçons), de santé mentale (14 % des filles et 9 % des garçons) ou de difficultés relationnelles (18 % des filles et 9 % des garçons). La proportion d'élèves qui recourent à Internet comme source d'information augmente progressivement de la 4^e à la 11^e année. Par rapport aux élèves plus jeunes, un pourcentage supérieur d'élèves de la 7^e à la 11^e année recherchent des renseignements sur des sujets sensibles tels que les questions de santé mentale, la sexualité, la santé physique et les difficultés relationnelles. Toutefois, près du quart (22 %) des élèves n'utilisent pas Internet pour trouver de l'information sur ces sujets. Près du tiers des élèves sont déjà allés en ligne pour demander conseil à un spécialiste (30 %) ou à d'autres jeunes (33 %) concernant un problème personnel, mais seul un faible pourcentage d'entre eux le font souvent.



Les deux tiers des élèves disent s'adonner à des jeux en ligne, mais cette activité est beaucoup plus populaire chez les garçons (71 %) que chez les filles (47 %). À la différence d'autres activités en ligne qui ont tendance à augmenter en fonction de l'âge, la proportion d'élèves qui jouent à des jeux en ligne diminue au fil du temps, passant du niveau le plus élevé atteint en 5^e année à hauteur de 77 % jusqu'au niveau le plus bas en 10^e année, soit 42 %. Les jeux auxquels s'adonnent les élèves diffèrent considérablement selon le sexe : les garçons de la 4^e à la 6^e année choisissent Minecraft, un jeu dans lequel les joueurs construisent des environnements virtuels, alors que les filles préfèrent les mondes virtuels comme Webkinz, Moshi Monsters et Poptropica, qui comptent des éléments de clavardage et de réseautage social.

Par ailleurs, il n'est pas surprenant de constater que le réseautage social figure également parmi les activités populaires, particulièrement parmi les répondants les plus âgés. La participation accrue aux activités liées au réseautage social est en corrélation avec la documentation sur le développement, selon laquelle les rapports sociaux sont de plus en plus importants au fur et à

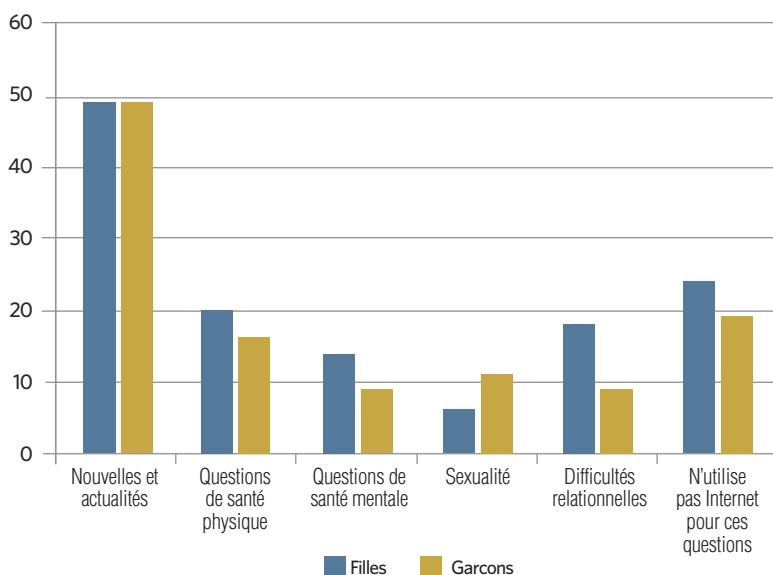
mesure du passage de l'enfance à l'adolescence. De la 4^e à la 11^e année, les activités qui consistent à lire sur les sites d'autres personnes passent de 18 à 72 %, publier sur Twitter de 5 à 42 %, suivre des amis ou des membres de la famille sur Twitter de 8 à 39 %, publier sur son propre site de 19 à 50 % et suivre des vedettes sur Twitter de 5 à 32 %. Les filles ont davantage tendance que les garçons à utiliser le réseautage social pour communiquer avec leurs amis ou les membres de leur famille (45 % publient sur leur propre site de réseautage social, comparativement à 36 % des garçons).

Près du tiers (32 %) des élèves de la 4^e à la 6^e année ont un compte Facebook et 16 % possèdent un compte Twitter, en dépit des conditions d'utilisation qui interdisent aux enfants de moins de 13 ans d'utiliser ces sites. Les garçons de cet âge sont légèrement plus susceptibles que les filles d'avoir un compte Facebook (36 % comparativement à 30 % des filles), mais il n'y a aucune différence entre les sexes concernant Twitter (17 % des garçons et des filles). Le nombre de comptes Facebook augmente sensiblement après la 6^e année, passant de 67 % des élèves de 7^e année à 95 % de ceux de 11^e année. Environ la moitié des élèves de la 7^e à la 11^e année possèdent également un compte Twitter (47 %), et ce, en fonction d'une augmentation qui fait passer la proportion d'environ le tiers (31 %) des élèves de 7^e année à près des deux tiers des élèves de 11^e année. Du reste, Twitter semble attirer moins d'élèves francophones au Québec (8 %) que d'élèves anglophones dans le reste du Canada (22 %).

La présence parentale demeure un facteur à considérer dans la vie en ligne des enfants, puisque 84 % des élèves interrogés disent devoir se conformer à des règles à la maison relativement à leurs activités en ligne. Les règles les plus courantes concernent les activités suivantes : publier des renseignements personnels en ligne (55 %), discuter avec des étrangers en ligne ou sur un cellulaire (52 %), éviter certains sites (48 %), traiter les gens avec respect en ligne (47 %) et rencontrer en personne quelqu'un que l'élève ne connaît que par Internet (44 %).

Les règles à la maison pour régir les activités en ligne ont changé depuis l'enquête de 2005. Bien que les groupes de discussion menés par HabiloMédias en 2012 (parents et élèves) aient permis de comprendre que les parents étaient de plus en plus préoccupés par les activités des jeunes en ligne, le nombre moyen de règles d'utilisation d'Internet à la maison a néanmoins *diminué* depuis 2005. Par exemple, dans le cadre de la précédente enquête, 74 % des élèves mentionnaient l'existence d'une règle à la maison concernant toute rencontre avec une personne connue par le biais d'Internet, alors que le pourcentage n'est plus que de 44 % aujourd'hui. En ce qui touche les renseignements personnels, 69 % des élèves devaient se conformer à une règle sur la communication d'information personnelle en 2005, mais seulement 55 % d'entre eux suivent une règle concernant la publication de renseignements personnels sur Internet en 2013.

Trouver des renseignements en ligne - Sexe (%)





84 % des élèves interrogés disent devoir se conformer à des règles à la maison relativement à leurs activités en ligne.

Conformément à l'étude précédente, les règles d'utilisation d'Internet à la maison ont des effets positifs significatifs sur ce que les élèves font en ligne, réduisant ainsi les comportements à risque comme afficher ses renseignements personnels, visiter des sites de jeux d'argent, consulter de la pornographie en ligne et parler à des inconnus. En général cependant, le nombre de règles chute considérablement après la 7^e année, et les filles de tous âges sont plus susceptibles que les garçons de devoir suivre des règles d'utilisation. En effet, les règles en ligne concernant les activités suivantes sont plus fréquemment imposées aux filles qu'aux garçons : communiquer avec des inconnus (61 % des filles par rapport à 40 % des garçons), rencontrer en personne quelqu'un connu par le biais d'Internet (52 % par rapport à 35 %), avertir leurs parents de toute situation qui les rend mal à l'aise en ligne (46 % par rapport à 30 %), et traiter les gens avec respect en ligne (54 % par rapport à 40 %).

La tendance à imposer davantage de règles aux filles tient sans doute à leur plus grande vulnérabilité, mais cette situation s'explique peut-être aussi par le fait qu'Internet n'évoque pas la même réalité pour les filles que pour les garçons. Les filles sont moins susceptibles d'adhérer à l'affirmation selon laquelle « Internet est un endroit sécuritaire pour moi », et ont plus tendance à se dire d'accord avec l'affirmation suivante : « Il pourrait m'arriver quelque chose si je parle à quelqu'un que je ne connais pas en ligne. » Malgré ces différences, tant les garçons que les filles ont confiance en leur capacité de s'occuper d'eux-mêmes, puisque neuf répondants sur dix sont d'accord avec l'affirmation « Je sais comment me protéger en ligne ».

La fréquence à laquelle les élèves se trouvent dans la même pièce qu'un parent ou un adulte lorsqu'ils sont en ligne a également changé depuis le sondage de 2005. Étonnamment, ce chiffre a augmenté malgré le déclin des règles d'utilisation d'Internet à la maison et la multiplication des appareils mobiles. Comme pour les règles d'utilisation, la fréquence est plus élevée chez les filles. Or, un élève de 4^e année sur cinq n'est jamais en présence d'un parent ou d'un adulte quand il va en ligne à la maison et, parmi les élèves de 8^e année (qui représentent le groupe le plus à risque de rencontrer des problèmes ou de causer des problèmes en ligne), quatre

élèves sur dix ne vont jamais en ligne lorsqu'un parent ou un adulte se trouve dans la même pièce.

Les élèves considèrent leurs parents comme une source précieuse pour apprendre des choses à propos d'Internet : près de la moitié (45 %) déclarent que ceux-ci les ont informés au sujet de la cyberintimidation, de la sécurité en ligne et de la gestion de la vie privée. Toutefois, les parents ne représentent pas leur seule source d'information sur les questions relatives à Internet, puisque les élèves mentionnent qu'ils en ont aussi été informés par leurs enseignants (41 %), leurs amis (18 %) ou en lisant en ligne (19 %). En vieillissant, les élèves sont plus susceptibles d'affirmer avoir été informés sur ces questions par leurs enseignants que par leurs parents. Ainsi, les élèves de la 4^e à la 6^e année étaient plus nombreux à avoir été informés par leurs parents (75 %) que par leurs enseignants (50 %) au sujet de la sécurité en ligne. Un nombre inquiétant d'élèves disent cependant ne pas avoir été informés du tout sur ces sujets. Ainsi, plus de la moitié des élèves de la 4^e à la 6^e année n'ont appris aucune stratégie pour authentifier l'information en ligne, que ce soit à la maison ou à l'école.

La vie en ligne a soulevé de nombreuses questions nécessitant un examen plus approfondi. Toutefois, il semble déjà évident qu'en dépit de leur confiance dans les outils numériques – ou peut-être à cause d'elle –, les jeunes Canadiens, et particulièrement les enfants du primaire, ont besoin de faire l'apprentissage de compétences en littératie numérique. Les parents et les enseignants ont quant à eux besoin qu'on leur fournisse des outils et des ressources pour les aider à leur inculquer ces compétences.

Matthew Johnson est directeur de l'éducation pour l'organisme HabiloMédias, le centre canadien d'éducation aux médias et de littératie numérique.

Adaptation autorisée du contenu publié sur le site www.habilomedias.ca (22 janvier 2014), ainsi que du rapport complet intitulé *Jeunes Canadiens dans un monde branché*.



Disponible à l'adresse
<http://habilomedias.ca/jcmb>

DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT

NATHAN BATTAMS

Le coût associé à l'éducation des enfants alimente les débats, non seulement parce que cette question touche les croyances des gens au sujet de la parentalité, mais aussi parce qu'elle peut avoir des répercussions sur les politiques publiques et sur les liens qui unissent la famille avec l'État et la société en général. Dans son ouvrage intitulé *Valuing Children: Rethinking the Economics of the Family*, l'auteure Nancy Folbre propose une reconceptualisation de la valeur économique de la famille, en adoptant une approche systémique pour définir un portrait plus net des coûts et de la valeur des enfants pour la société.

M^{me} Folbre suggère que les discussions sur l'économie tiennent compte des enfants et de leur éducation, alors que ces facteurs sans rapport avec le marché sont habituellement ignorés par les analystes économiques. D'après l'auteure, les enfants portent par ailleurs une contribution sociétale latente qui recèle une valeur économique importante pour la société. Pourtant, malgré cette valeur intrinsèque et même si c'est la société qui en bénéficie, il revient principalement aux parents (notamment aux femmes) d'absorber la majeure partie des coûts associés à l'éducation d'un enfant. L'ouvrage de M^{me} Folbre montre que les enfants eux-mêmes ainsi que leur éducation ont deux piliers essentiels sur lesquels repose la vitalité économique de toute société.

D'après l'auteure, il existe une certaine analogie entre les enfants et les placements financiers. Cependant, il s'agit d'un type de placement nettement différent de ceux qui se négocient habituellement sur le marché, lesquels ne contribuent pas nécessairement au bien-être de la société. En somme, les « investissements » parentaux donnent lieu à l'acquisition de capacités chez ces enfants, et ces capacités profiteront en fin de compte à toute la société (à titre d'employeurs, de contribuables, etc.). Ces enfants seront ensuite appelés à « réinvestir » en s'engageant eux-mêmes comme parents, redonnant ainsi à cette société par l'entremise de *leurs propres* enfants.

Du reste, lorsqu'elle s'intéresse aux dépenses engagées personnellement par les parents pour leurs enfants, l'auteure de *Valuing Children* ne se limite pas aux coûts de subsistance, mais elle considère aussi le temps consacré à l'éducation des enfants. Il s'agit là d'une dimension dont on fait souvent peu de cas, ou dont on tient rarement compte en termes monétaires. Pour M^{me} Folbre, la valeur temporelle associée aux responsabilités parentales permet d'estimer un « coût de remplacement du temps parental » (c'est-à-dire ce qu'il en coûterait pour acquérir de tels services sur le marché). Elle en vient à la conclusion que la valeur économique que représente le temps voué aux responsabilités parentales surpasse largement la valeur financière des dépenses que les parents consacrent à leurs enfants.

L'auteure porte aussi un regard sur l'importance des dépenses publiques au bénéfice des enfants, en examinant notamment les

Valuing Children: Rethinking the Economics of the Family

Nancy Folbre (en angl. seul., *Ces enfants qui nous sont chers : réévaluer la valeur économique des familles*)
Cambridge, MA: Harvard University Press, 2008.



L'ouvrage intitulé *Valuing Children: Rethinking the Economics of the Family* propose une approche systémique pour définir un portrait plus net des coûts et de la valeur des enfants.

dépenses directes en éducation et en santé, de même que les contributions relatives par l'entremise des politiques fiscales et d'assurance sociale. À cet égard, elle a constaté que le niveau global des subventions fiscales accordées sous forme de déductions et de crédits s'apparente effectivement aux allocations familiales consenties dans certains pays européens, mais elle en déduit néanmoins que le système comporte d'importantes lacunes et inégalités qui ont des répercussions négatives pour les enfants et, par ricochet, pour la société en général.

Enfin, l'auteure de *Valuing Children* pose une question ultime : à qui revient-il de payer pour les enfants? Pour Nancy Folbre, la réponse se trouve surtout du côté des investissements publics. Son raisonnement s'appuie sur trois principaux motifs : les placements sociaux que représentent les enfants, la réciprocité intergénérationnelle, et les obligations morales. Elle préconise ainsi une réforme des institutions dans le but de réduire la « rupture » entre les coûts absorbés sur le plan personnel et les bénéfices publics découlant d'une bonne éducation des enfants. Elle recommande également l'instauration de meilleures méthodes de comptabilité nationale et d'élaboration de budgets publics, et ce, en vue de faciliter cette réforme des institutions.

L'ouvrage *Valuing Children* intègre les enfants et la parentalité dans le cadre économique habituel en quantifiant ces enjeux et en donnant une valeur monétaire aux enfants et à leur éducation. Même si les données disponibles pour étayer ces estimations sont limitées, on ne peut que constater l'importance de la contribution parentale et de la valeur des enfants sur le plan socioéconomique. L'auteure s'intéresse surtout aux États-Unis, mais il n'en demeure pas moins que les concepts sous-jacents d'un tel principe (c'est-à-dire l'enfant considéré comme un *actif social*) s'avèrent tout aussi pertinents en contexte canadien. L'ouvrage *Valuing Children* constitue une source pertinente pour alimenter le dialogue sur la valeur économique de la famille.

Nathan Battams est auteur et chercheur au sein de l'Institut Vanier de la famille.



Pour commander : Harvard University Press,
<http://bit.ly/19Lw55n>

La proportion d'enfants de moins de 14 ans vivant sous le même toit qu'un de leurs grands-parents est passée de 3,3 % en 2001 à 4,8 % en 2011.

Réunis sous un même toit :

la cohabitation multigénérationnelle au Canada

NATHAN BATTAMS

Les ménages sont en constante évolution au Canada, au gré de la mouvance des forces économiques, démographiques et sociales qui façonnent nos modes de cohabitation. De nos jours, de nombreuses familles choisissent de partager le même toit un peu plus longtemps qu'auparavant puisque divers facteurs favorisent désormais la cohabitation multigénérationnelle. De fait, le taux de chômage élevé auquel sont confrontés les jeunes incite une proportion de plus en plus importante d'entre eux à rester plus longtemps au domicile parental (ou encore à retourner chez leurs parents dès la fin des études). Quant aux aînés, il semble que l'augmentation de l'espérance de vie ainsi que la démocratisation des technologies mobiles contribuent à multiplier les possibilités en ce qui concerne le choix de leur lieu de résidence et mode de vie. Par conséquent, le nombre de ménages canadiens où l'on retrouve trois générations ou plus est en hausse au Canada. Selon les



données du Recensement de 2011, on comptait 362 600 ménages multigénérationnels au Canada, lesquels représentaient 2,7 % de l'ensemble des ménages privés^{1,2}.

Cependant, les chiffres du recensement ne permettent pas de brosser un tableau complet de la cohabitation multigénérationnelle. En effet, les ménages qui se composent uniquement des parents et de leurs enfants d'âge adulte ne sont pas pris en considération dans la définition de *ménage multigénérationnel* au sens où l'entend Statistique Canada, même s'il s'agit d'un mode de cohabitation qui connaît une croissance soutenue depuis plusieurs décennies. Ainsi, la proportion de jeunes adultes de 20 à 29 ans qui vivent au domicile parental est passée de 27 % en 1981 à 42 % en 2011³. Cette évolution a permis d'atténuer les préjugés entretenus envers ceux et celles qui vivent toujours au domicile parental, ce qui incite par le fait même d'autres jeunes à demeurer chez leurs parents.

© Bigstock 2747946



© Bigstock 31896095

Par ailleurs, les données du recensement ne tiennent pas compte non plus des ménages multigénérationnels où l'on trouve des aînés vivant sous le même toit que leurs enfants d'âge adulte. Pourtant, il s'agit là d'une autre forme de cohabitation en pleine croissance. Les Canadiens de 65 ans et plus représentent une portion de la population plus importante que jamais auparavant et, compte tenu de l'augmentation de l'espérance de vie, il est permis de croire que cette tendance se prolongera à court terme. Dans un tel contexte, plusieurs enfants d'âge adulte choisissent d'annexer à leur résidence des unités de logements auxiliaires à l'intention de leurs parents, c'est-à-dire des annexes conçues expressément pour le logement des aînés (on entend souvent les expressions « logement parental » ou « appartement supplémentaire »). Bien souvent, les rénovations nécessaires pour aménager de tels espaces sont relativement mineures, et les aînés ont ainsi la possibilité de passer d'un logement à l'autre à peu près sans risque et sans aide.

Au pays, on constate également une hausse du nombre d'enfants qui cohabitent avec leurs grands-parents et leurs arrière-grands-parents. La proportion d'enfants de moins de 14 ans vivant sous le même toit qu'un de leurs grands-parents est passée de 3,3 % en 2001 à 4,8 % en 2011⁴, et cet état de fait favorise aussi le resserrement des liens intergénérationnels. Dans certains cas, ce sont même les grands-parents qui assument à eux seuls la responsabilité d'élever leurs petits-enfants en l'absence des parents au sein du ménage. En 2011, plus de 30 000 enfants de 14 ans et moins vivaient ainsi au sein de familles se caractérisant par un « saut de génération » (*skip-generation families*)⁵.

Bref, les ménages multigénérationnels se présentent sous plusieurs formes et varient selon les collectivités canadiennes. À titre d'exemple, 9,1 % des enfants autochtones vivaient au sein de ménages multigénérationnels en 2011 (10,7 % des enfants chez les Inuits, 10,5 % des enfants des Premières Nations, et 5,6 % des enfants des Métis), comparativement à 3,9 % des enfants non autochtones⁶. En ce qui concerne la population immigrante au Canada, qui représente désormais plus d'un cinquième de la population totale, les ménages multigénérationnels y sont deux fois plus fréquents que chez les Canadiens nés au pays^{7,8}.

La cohabitation multigénérationnelle procure de nombreux avantages aux familles. Sans égard à l'âge, le fait de pouvoir compter sur un plus grand nombre de personnes au sein du foyer signifie que les tâches et les travaux domestiques seront répartis à plusieurs. Et comme le dit l'adage : l'union fait la force... Soulignons notamment le cas des aînés qui vivent avec leurs enfants d'âge adulte et avec leurs petits-enfants, et qui sont ainsi en mesure de donner un coup de main à la « génération du milieu » en ce qui concerne les soins aux plus jeunes. Il s'agit là d'une aide précieuse, notamment pour les parents qui peinent à trouver une place abordable dans une garderie de qualité.

Les avantages éventuels sont également manifestes pour les enfants d'âge adulte qui s'occupent de leurs parents vieillissants et qui privilégieront peut-être une telle forme de cohabitation pour contrer ou atténuer certains facteurs de stress découlant de la nécessité de prodiguer des soins à un bénéficiaire qui vit dans une autre région ou province (39 % de tous les aidants familiaux ont déclaré avoir procuré des soins à un parent en 2012). De fait, en matière de soins, il est clair que l'éloignement accroît le stress affectif et financier chez l'aidant. Il n'est donc pas surprenant de constater que près du quart (24 %) des Canadiens qui s'occupaient de leurs parents en 2012 vivaient effectivement sous le même toit que le bénéficiaire⁹. D'ailleurs, même si les parents vieillissants qui vivent au sein d'un ménage intergénérationnel ne reçoivent pas nécessairement de soins, il n'en demeure pas moins que le soutien familial qui découle d'une telle cohabitation favorise le bien-être de chacun.

Enfin, la cohabitation intergénérationnelle présente aussi des avantages financiers pour tous les habitants du ménage puisque les contributeurs sont plus nombreux à se partager les coûts. Ces économies sont susceptibles de contrer les risques de pauvreté et d'insécurité alimentaire. Dans le cadre d'une étude menée en 2010 aux États-Unis relativement à la cohabitation multigénérationnelle, des chercheurs ont constaté que le taux de pauvreté s'avérait moins important pour les ménages multigénérationnels¹⁰ que pour les ménages n'abritant qu'une seule génération (11,5 % et 14,6 % respectivement). Chez les chômeurs, cet écart était encore plus marqué : le taux de pauvreté des chômeurs américains s'élevait à 17,5 % au sein des ménages multigénérationnels, par rapport à 30,3 % pour les autres types de ménages¹¹. Ces statistiques donnent à penser que les Canadiens vivant au sein de ménages multigénérationnels sont susceptibles de bénéficier des mêmes avantages financiers.

D'ailleurs, les associations d'architectes et de constructeurs d'habitations gardent un œil attentif sur cette tendance à la cohabitation multigénérationnelle. Dans ce créneau, les stratégies de vente sont désormais axées sur les plans et concepts architecturaux conçus en fonction d'une telle forme de cohabitation. Ces concepts

intègrent souvent l'idée d'une « maison dans la maison », c'est-à-dire l'aménagement d'un appartement privé et distinct annexé à la résidence. Ces aires supplémentaires disposeront soit d'une entrée indépendante, soit d'une entrée commune avec la résidence principale. Dans certains cas, les résidences multigénérationnelles intègrent des aménagements à aire ouverte ainsi que des portes et couloirs plus larges afin de faciliter les déplacements. En règle générale, la polyvalence de la résidence augmente en fonction de la pluralité des générations.

Dans le cas des aînés vivant avec leurs enfants d'âge adulte, ces annexes sont parfois équipées de dispositifs particuliers, comme des mains-courantes supplémentaires, une baignoire à accès latéral, un monte-escalier ou d'autres accessoires destinés plus spécialement à l'usage des aînés. Certains aménagements prévoient même divers éléments favorisant l'accessibilité, comme un ascenseur ou encore une salle de bain et une chambre à coucher au rez-de-chaussée.

Compte tenu du vieillissement de la population canadienne, de l'augmentation des dépenses des ménages et de l'évolution de la famille, il semble acquis que les ménages multigénérationnels seront de plus en plus présents. À bien y penser, il ne faudra peut-être pas y voir une dérogation à la norme, mais plutôt un juste retour aux modes de cohabitation qui prévalaient avant la Deuxième Guerre mondiale, alors qu'il était beaucoup plus fréquent qu'aujourd'hui d'habiter sous le même toit que la famille élargie. Quoi qu'il en soit, ces changements peuvent être associés aux nombreux moyens mis en œuvre par les familles canadiennes pour mieux s'adapter aux forces économiques, démographiques et sociales en présence, tout en exerçant elles-mêmes une influence sur celles-ci. Toutefois, la tendance à la cohabitation multigénérationnelle suppose de nouveaux défis, puisque les membres de la famille devront trouver un juste



Au sein de la population immigrante, les ménages multigénérationnels sont deux fois plus fréquents que chez les Canadiens nés au pays.

équilibre entre leur besoin ou leur volonté de cohabiter avec les membres d'une famille élargie, d'une part, et leurs *propres* besoins d'intimité et d'espace personnel de logement, d'autre part. Néanmoins, ce type de cohabitation permet de créer et de resserrer les liens entre les membres d'une même famille ainsi qu'entre les différentes générations.

Nathan Battams est auteur et chercheur au sein de l'Institut Vanier de la famille.

¹ Selon Statistique Canada, le « ménage multigénérationnel » se définit comme un ménage qui contient trois générations ou plus, et au moins une famille de recensement. La famille de recensement réfère à un couple marié (avec ou sans enfants), à un couple en union libre (avec ou sans enfants) ou à un parent seul.

² Statistique Canada, « Portrait des familles et situation des particuliers dans les ménages au Canada » dans *Recensement. Produits analytiques*, n° 98-312-X-2011001 au catalogue de Statistique Canada (septembre 2012). (Page consultée le 4 décembre 2013) <http://bit.ly/1dwpAFC>

³ Statistique Canada, « La situation des jeunes adultes âgés de 20 à 29 ans dans les ménages » dans *Recensement. Produits analytiques*, Statistique Canada, n° 98-312-X-2011003 au catalogue de Statistique Canada (septembre 2012). (Page consultée le 4 décembre 2013). <http://bit.ly/1hYlic2>

⁴ Statistique Canada, « Répartition (nombre et pourcentage) de la population âgée de 14 ans et moins dans les ménages privés selon la situation dans les ménages, Canada, 2001 à 2011 » (tableau 5) dans *Portrait des familles et situation des particuliers dans les ménages au Canada*, n° 98-312-X-2011001 au catalogue de Statistique Canada (septembre 2012). (Page consultée le 4 décembre 2013) <http://bit.ly/1m6FOrg>

⁵ Statistique Canada, *Portrait des familles et situation des particuliers dans les ménages au Canada*.

⁶ Statistique Canada, « Les peuples autochtones au Canada : Premières Nations, Métis et Inuits » dans *Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Produits analytiques 2011*, n° 99-011-X2011001 au catalogue de Statistique Canada (juillet 2011). (Page consultée le 4 décembre 2013) <http://bit.ly/18mot11>

⁷ Société canadienne d'hypothèques et de logement, *L'Observateur du logement au Canada 2012* (2012). (Page consultée le 4 décembre 2013) <http://bit.ly/19v1Alq>

⁸ Statistique Canada, « Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada » dans *ENM. Produits analytiques 2011*, n° 99-010-X au catalogue de Statistique Canada (mai 2013). (Page consultée le 17 décembre 2013) <http://bit.ly/1b3WbNk>

⁹ Martin Turcotte, « Être aidant familial : quelles sont les conséquences? » dans *Regards sur la société canadienne*, n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada (septembre 2013). (Page consultée le 4 décembre 2013) <http://bit.ly/KjFEO1>

¹⁰ Dans l'étude du Pew Research Center, on entend pas *ménage multigénérationnel* un ménage où cohabitent deux générations d'âge adulte (ex. : le ménage dirigé par une génération en cohabitation avec des enfants d'âge adulte ou avec les parents), trois générations ou plus (ex. : le ménage dirigé par une génération en cohabitation avec des enfants d'âge adulte ainsi que des petits-enfants), ou encore deux générations non consécutives (« saut de génération ») (ex. : la génération des grands-parents et celle de leurs petits-enfants).

¹¹ Rakesh Kochhar et D'vera Cohn, « Fighting Poverty in a Bad Economy, Americans Move In with Relatives » dans *Pew Research Social and Demographic Trends*. (Page consultée le 10 décembre 2013) <http://bit.ly/19falxZ>



Les organismes de bienfaisance et sans but lucratif : un facteur de réussite stratégique pour le Canada

BRIAN EMMETT

Au Canada, le rôle d'employeurs que remplissent les organismes de bienfaisance et sans but lucratif a pour effet de générer une valeur socioéconomique qui alimente le produit intérieur brut (PIB). À vrai dire, cette contribution est deux fois et demie plus élevée que celle du secteur agricole, et six fois plus importante que l'apport de l'industrie automobile. Il s'agit donc d'un secteur important du fait de sa contribution à l'emploi et à l'activité économique.

Plus de 165 000 organismes de bienfaisance et sans but lucratif œuvrent dans l'une ou l'autre des sphères sociales canadiennes, notamment dans le domaine des soins de santé, des arts, des services sociaux, de l'éducation, du développement international et de l'environnement. Au Canada, l'apport du secteur des organismes de bienfaisance et sans but lucratif est considérable : 8,1 % du PIB et 10,5 % de la main-d'œuvre.

Or, l'importance de ces organismes ne se limite pas à leurs seules retombées économiques. En effet, les organismes de bienfaisance et sans but lucratif favorisent largement la réussite globale de notre pays puisqu'ils forment un axe stratégique duquel dépend notre qualité de vie. Ils représentent par ailleurs un secteur économique

générateur d'emplois et de prospérité, et ce, dès maintenant et pour l'avenir.

Les Canadiens souhaitent bénéficier d'une prospérité durable au sein de cette économie mondiale très concurrentielle. Le savoir et l'information y prennent une valeur et une importance grandissantes, et les services et la technologie sont appelés à y jouer un rôle de plus en plus prépondérant. De fait, il devient manifeste que ce sont effectivement *les personnes* – leur talent, leurs compétences et leur éducation – qui constitueront la principale ressource du Canada.

L'information, le savoir, les services et les personnes sont cependant très mobiles. Les personnes de talent sont tentées de s'installer à l'étranger, où leur apport rejaillira sur leur propre vie et sur celle des autres. En outre, les gens souhaitent vivre en fonction de leurs valeurs, et laisser leur marque dans un pays qui n'offre pas seulement des possibilités économiques, mais aussi une grande qualité de vie.

C'est dans cette perspective que les organismes de bienfaisance et sans but lucratif représentent bien plus qu'une solution ponctuelle à différents problèmes sociaux, culturels ou environnementaux. Il faut plutôt y voir un pilier essentiel sur lequel se fonde la valeur même du Canada, c'est-à-dire un facteur qui fait en sorte que les gens souhaitent y vivre et y apporter leur contribution. C'est pour cette raison que les gouvernements et les citoyens accordent une telle importance à la pérennité des organismes de bienfaisance et sans but lucratif.

Sur le plan stratégique, la valeur de ce secteur est appelée à croître au fur et à mesure que le milieu des affaires, les gouvernements et les organismes de bienfaisance continueront de concevoir divers moyens pour cultiver leurs interrelations. Sur le plan de la qualité de vie, la valeur du secteur repose sur la capacité de ces organismes à suivre efficacement l'évolution rapide qui caractérise le monde moderne. Il s'agira notamment de convaincre les réseaux de donateurs, de bénévoles, d'intervenants gouvernementaux et de gens d'affaires, que les organismes de bienfaisance et sans but lucratif produisent des résultats concrets au sein de leurs collectivités. Pour y parvenir, ces organismes devront s'en remettre à des modèles d'affaires actualisés, et offrir des emplois de qualité qui consolident le cheminement professionnel des travailleurs confrontés à un milieu en perpétuel changement.

Suivant un tel scénario, les gouvernements, les citoyens et les entreprises travailleront de concert pour assurer le financement et l'encadrement des organismes de bienfaisance et sans but lucratif. En retour, l'apport crucial de ces derniers permettra de consolider l'économie et de favoriser la qualité de vie. En somme : un pays où les Canadiens continueront d'être heureux, productifs et fiers de vivre.

Brian Emmett est économiste en chef d'Imagine Canada pour le secteur des organismes de bienfaisance et sans but lucratif.

Inspiré d'un article publié sur le site blog.imaginecanada.ca en date du 12 novembre 2013.

© Bigstock 43129792

La fin de la vie au Canada :



La dignité réside dans la qualité et la nature des soins prodigués, et dans l'attitude adoptée par le soignant et le bénéficiaire.

résumé de l'étude de Katherine Arnup intitulée *Les familles canadiennes, la mort et la mortalité*

AUDREY MILLER, M. Tr. soc., tr. soc. a., CCRC, CCLCP

La plupart des gens aiment mieux ne pas trop penser à la mort et à la fin de la vie, si bien que ces enjeux sont rarement abordés au sein de la société canadienne. Il s'agit pourtant de questions importantes qui influencent non seulement notre perception de la mort, mais aussi nos choix de vie. Publiée par l'Institut Vanier de la famille dans sa collection « Tendances contemporaines de la famille », l'étude intitulée *Les familles canadiennes, la mort et la mortalité* examine le parcours historique associé aux questions de la mort et de la fin de la vie, illustre le rôle évolutif des familles en ce qui a trait aux soins en fin de vie, et porte un regard sur la « médicalisation » de la mort et de la fin de la vie au Canada. Sous la plume de Katherine Arnup, ce rapport étoffé constitue une solide amorce pour un éventuel dialogue sur les choix privilégiés par les Canadiens pour vivre leur vie et affronter leur propre mort.

Les Canadiens se montrent généralement hésitants à parler de la mort et de la fin de la vie, et cet état de fait conforte certaines volontés inexprimées ou diverses idées préconçues à ce sujet, même si celles-ci contrastent nettement avec la réalité.

Ainsi, les gens voudraient être éternels. Or, même si les Canadiens vivent désormais plus vieux qu'auparavant et qu'ils sont de plus en plus nombreux à pouvoir souffler leurs 100 bougies, le vieillissement naturel sur le plan physiologique et cognitif reste inéluctable. Le déni de cette réalité affuble la mort d'une aura d'« étrangeté et de peur » chez plusieurs personnes.

Par ailleurs, tout le monde voudrait rester en pleine possession de ses facultés, et mourir soudainement dans son sommeil. Cependant, à peine 10 % des gens connaissent une telle « mort subite », alors que les autres sont vraisemblablement confrontés à un lent déclin. De fait, pour bon nombre d'aînés, l'état chronique et les affections augmentent au même rythme que le « vieillissement ». À l'heure de leur mort, la plupart des gens voudraient être à la maison, mais la réalité est telle que c'est plutôt à l'hôpital que la plupart des Canadiens poussent leur dernier soupir.

On souhaiterait aussi mourir sans souffrance. Heureusement, des progrès considérables ont été accomplis au cours des deux dernières décennies pour mieux contrôler la douleur et améliorer les soins en fin de vie.

Enfin, les gens aspirent à mourir dans la dignité. Comme le précise M^{me} Arnup, la dignité réside dans la qualité et la nature des soins prodigués, et dans l'attitude adoptée par le soignant et le bénéficiaire.

Plusieurs Canadiens tiennent pour acquis que leur famille saura bien s'occuper d'eux le moment venu, mais force est de constater que leurs enfants d'âge adulte seront souvent tiraillés entre des responsabilités multiples. Les gens voudraient

conserver un certain contrôle sur la fin de leur vie. En fait, selon M^{me} Arnup, « la crainte de devenir un fardeau pour leur famille figure parmi les principaux motifs évoqués par les personnes qui pensent au suicide ».

Une autre présomption répandue consiste à croire que les soins à domicile seront accessibles lorsque le besoin s'en fera sentir. Rien n'est moins sûr. Comme le souligne l'auteure, « les soins à domicile ne font pas partie des services essentiels garantis en vertu de la *Loi canadienne sur la santé*. Ce type de soins est plutôt offert sur une base locale ou régionale et le financement provient des gouvernements provinciaux ou territoriaux ».

Finalement, les gens sont portés à croire que les mourants sont toujours entourés d'« une belle grande famille », dans l'unité et la pleine coopération. Or, la réalité est souvent tout autre : chaque famille est confrontée à ses propres difficultés, lesquelles sont parfois accentuées par la distance, les dynamiques familiales, les divergences de points de vue et les relents du passé.

En guise de conclusion, l'auteure de l'étude invite les lecteurs à réfléchir à la question de la mort et de la fin de la vie, et à aborder ces enjeux dans chaque famille ainsi qu'avec les fournisseurs de soins de santé. Comme en témoigne un sondage Ipsos-Reid réalisé en 2004 pour le compte de la société GlaxoSmithKline et de l'Association canadienne de soins palliatifs, il existe un fossé entre l'importance accordée aux nécessaires discussions sur la fin de la vie, d'une part, et la volonté réelle d'engager le dialogue, d'autre part. Ainsi, même si huit Canadiens sur dix croient qu'il est pertinent de planifier la fin de la vie pendant qu'on est encore en santé, à peine 44 % des répondants ont déjà abordé la question avec un membre de leur famille, et seulement 9 % en ont discuté avec un médecin.

La plupart des Canadiens aimeraient mieux ne pas avoir à discuter de la mort et de la fin de la vie. Pourtant, puisque personne n'échappe à cette échéance, il importe d'y réfléchir, d'en parler et d'écrire à ce sujet.

Audrey Miller, M. Tr. soc., tr. soc. a., conseillère canadienne certifiée en réadaptation (CCRC), planificatrice canadienne certifiée de soins à vie (CCLCP) est fondatrice et directrice générale de l'initiative Elder Caring, une entreprise de gestion des soins gériatriques.
www.eldercaring.ca



Les familles canadiennes, la mort et la mortalité est disponible en téléchargement sur le site Web de l'Institut Vanier à l'adresse <http://bit.ly/1ksSPYF>.

Les familles des militaires au Canada et le Programme des services aux familles des militaires

ROXANNA GUMIELA, EPEI, B.A., M.A.P.

L'évolution socioéconomique et démographique a mené à une meilleure reconnaissance des types de familles qui tissent la mosaïque canadienne, ce qui favorise la diversité des familles du Canada. Parmi ces modèles, on a parfois tendance à négliger les familles de militaires, même si leur réalité unique et leurs défis singuliers supposent des ressources et des mesures de soutien spécialisées.

Certes, la guerre en Afghanistan a procuré une attention renouvelée aux Forces canadiennes (FC) au cours de la dernière décennie, mais il n'en demeure pas moins que les efforts et les sacrifices des familles des membres des FC sont souvent méconnus, ou encore rapidement oubliés. En règle générale, on fait peu de cas du quotidien de ces familles qui ont choisi de sacrifier la normalité d'une vie de famille au civil afin que l'un des leurs puisse justement protéger et défendre la vie civile telle que nous la connaissons.

Historique du soutien aux familles des militaires au Canada

Pour accomplir leur travail, les militaires des FC ont besoin de savoir qu'on s'occupe des membres de leurs familles pendant qu'ils s'emploient à protéger et à servir leur pays. Le gouvernement du Canada exige de la part des membres des FC « de servir leur pays et de faire passer les besoins des FC avant les considérations personnelles »¹. Il souhaite par ailleurs préserver une image positive des FC. Dans un tel contexte, il est

impératif de reconnaître l'importance du travail non rémunéré accompli chaque jour par les familles des militaires des FC.

C'est pour cette raison que, dès avril 1987, le ministère de la Défense nationale (DN) avait mis sur pied le projet du Programme de soutien aux familles², et ce, dans le but de colliger diverses données, de formuler des recommandations et d'élaborer un plan pour que les conjoints des militaires et leurs familles puissent bénéficier des ressources et des mesures de soutien nécessaires³.

Les conclusions et les recommandations issues du projet du Programme de soutien aux familles ont finalement donné lieu à la création du Programme de soutien aux familles des militaires (PSFM), mis en œuvre pour aider les conjoints des militaires et leurs familles à surmonter les défis qui leur sont propres. Dans la foulée du PSFM, on a également créé des centres de ressources pour les familles des militaires (CRFM), qui sont en fait des organismes autonomes sans but lucratif au sein des bases militaires, des escadres et des unités de soutien partout au pays.

La santé et le bien-être des familles des militaires sont au cœur du PSFM. Ce programme est axé sur l'engagement et le développement communautaire, qui sont l'essence même des programmes de ressources pour la famille au pays (FRP Canada)⁴. De fait, les différentes études sur le développement communautaire donnent à penser que les collectivités se portent mieux et se montrent plus persistantes lorsque leurs membres contribuent manifestement aux efforts de développement et de soutien⁵. Par conséquent, la philosophie du PSFM favorise la participation des bénévoles à tous les aspects de sa prestation, qu'il s'agisse « des conseils d'administration, de la conception, de la prestation et de l'évaluation des services assurés par les centres »⁶.



Pour accomplir leur travail, les militaires des Forces canadiennes ont besoin de savoir qu'on s'occupe des membres de leurs familles pendant qu'ils s'emploient à protéger et à servir leur pays.



Il est primordial de fournir aux militaires et à leurs familles les ressources institutionnelles nécessaires ainsi que les services les plus efficaces et les mieux adaptés possible à leurs besoins uniques.

Des mesures uniques pour des familles uniques

Il ne suffit pas de garder en mémoire les efforts et les sacrifices des militaires des FC et de leurs familles pour assurer le bien-être de ces derniers : il est aussi primordial de leur fournir les ressources institutionnelles nécessaires, ainsi que les services les plus efficaces et les mieux adaptés possible à leurs besoins uniques. Dans une telle optique, le PSFM et les CRFM servent de mécanismes de prestation pour surmonter les obstacles qui se posent aux familles des militaires, tout en offrant la certitude aux membres des FC que leurs proches sont bien encadrés. En reconnaissant la réalité des familles des FC et en leur procurant l'aide nécessaire, ces entités contribuent à la volonté exprimée à l'échelle canadienne de soutenir les familles dans toute leur diversité.

Roxanna Gumiela, EPEI, B.A., M.A.P., présente ses services sur le site www.developmentcoach.info. Elle se spécialise dans le domaine de l'accompagnement professionnel individuel ou collectif, ainsi que dans l'exploration, la définition et la concrétisation d'un cheminement professionnel personnalisé.

¹ Défense nationale, « DOAD 5044-1, Les familles » dans *Directives et ordonnances administratives de la Défense* (février 2002). (Page consultée le 25 novembre 2013) <http://bit.ly/19VWSQhs>

² Thunder Bay Military Family Resource Centre, *Military Family Services Program*. (Page consultée le 25 novembre 2013) <http://bit.ly/1fyGNwz>

³ Centres de ressources pour les familles des militaires, « À notre sujet » dans *CRFM Suffield* (sans date). (Page consultée le 20 novembre 2013) <http://bit.ly/1cWAJgR>

⁴ Direction des services aux familles des militaires (DSFM), « Paramètres de pratique » dans *Programme des services aux familles des militaires* (2004). (Page consultée le 20 novembre 2013) <http://bit.ly/1IIMdAE>

⁵ *Ibidem*

⁶ *Ibidem*

Services offerts par les centres de ressources pour les familles des militaires

Comme le souligne l'ombudsman dans son rapport de 2013 intitulé *Sur le front intérieur : Évaluation du bien-être des familles des militaires canadiens en ce nouveau millénaire*, les principaux problèmes auxquels sont confrontées les familles des militaires touchent les réinstallations, les services de garde pour les enfants, les soins de santé, l'emploi pour les conjoints, le logement, ainsi que le soutien aux conjoints et aux familles pendant l'absence d'un militaire des FC*. Afin d'aider les familles des militaires à surmonter ces défis, les CRFM répartis partout au pays s'emploient à offrir les services décrits ci-dessous.

Développement personnel et intégration communautaire

Grâce à ce volet, les familles des militaires reçoivent des renseignements utiles sur leur nouvelle collectivité. En fonction de leur CRFM d'attache et de la situation géographique de la base, les familles seront informées des divers services offerts, notamment en ce qui concerne l'éducation, les soins de santé, la vie spirituelle, ou encore les activités de divertissement ou de magasinage, et elles peuvent même avoir accès à des cours de langue seconde. Enfin, les CRFM épaulent aussi les familles pour la recherche d'emploi, la rédaction de curriculum vitae ou l'accès aux études postsecondaires.

Soutien au rôle parental et au développement des enfants et des jeunes

Ce volet prévoit notamment des initiatives collectives parents-enfants, ou encore des services de garde traditionnels pour permettre aux parents d'assister à leurs rendez-vous ou encore de profiter de quelques heures de répit pendant l'absence de leur conjoint en formation ou en déploiement. Grâce à ces initiatives, les parents ont la possibilité d'échanger avec d'autres personnes susceptibles de comprendre les difficultés de la vie militaire, notamment celles associées aux déménagements multiples et à la réalité que connaissent les parents seuls. Des groupes et des ateliers d'amélioration des compétences parentales sont aussi parfois offerts. Ces dernières années, on a également mis sur pied diverses mesures de soutien destinées aux parents d'enfants ayant des besoins spéciaux.

Prévention, soutien et intervention

Ces initiatives regroupent diverses mesures de soutien en santé mentale à l'intention des membres des familles de militaires qui ont de la difficulté à composer avec la vie militaire. Ce volet les aide à surmonter divers obstacles associés à l'isolement, à la solitude, aux mauvais traitements, aux problèmes familiaux relatifs aux déploiements ou à la réintégration, ou encore aux conséquences des blessures de stress opérationnel (BSO) et de l'état de stress post-traumatique (ESPT) qui touchent les militaires, leurs conjoints et leurs familles. Les bénéficiaires de tels services sont éventuellement dirigés vers des organismes civils spécialisés en santé mentale, ou pris en charge dans le cadre de groupes d'aides ou de thérapies individuelles.

Soutien à la séparation et à la réunion des familles

Il peut s'agir de services tout simples, comme l'accès à un programme d'acheminement par courrier pour les membres de la famille qui souhaiteraient faire parvenir un colis personnel à leurs proches en déploiement. D'autres initiatives plus étoffées sont aussi offertes, comme l'organisation de séances d'information sur le pré-déploiement, le déploiement, la réinsertion et l'après-déploiement. Ces séances sont aussi l'occasion de véhiculer divers renseignements que les responsables de l'unité militaire auront transmis au coordonnateur du programme de CRFM.

* Défense nationale et Forces canadiennes, *Sur le front intérieur : Évaluation du bien-être des familles des militaires canadiens en ce nouveau millénaire*. (Page consultée le 18 novembre 2013) <http://bit.ly/1drK6U2>

FAITS ET CHIFFRES



Les déplacements au Canada

15,4 millions Le nombre de Canadiens qui se déplacent entre le domicile et le travail (2011)^{1, 2}.

74 %, 12 % et 7 % Parmi les Canadiens qui se déplaçaient pour aller travailler en 2011, la proportion respective de ceux qui utilisaient un véhicule, les transports en commun ou un mode de transport actif (marche, vélo)³.

31 %, 19 % et 8 % Parmi les Canadiens qui se déplaçaient pour se rendre au travail en 2011⁴, la proportion respective de ceux qui y consacraient moins de 15 minutes, de 30 à 44 minutes ou 60 minutes et plus^{5, 6}.

12 % La proportion de Canadiens qui se déplaçaient vers une destination différente chaque jour, en 2011 (soit 1,9 million de personnes)⁷.

66 min Le temps de déplacement quotidien moyen le plus long dans l'ensemble des régions canadiennes (déclaré par les résidents du Grand Toronto et de la région de Hamilton)⁸.

85 % et 15 % En 2010, la proportion respective de travailleurs canadiens qui se disaient satisfaits ou

insatisfaits du temps requis pour se rendre au travail (39 % étaient « très satisfaits » et 46 % « satisfaits »)⁹.

36 % et 23 % En fonction d'un trajet respectif de plus de 45 minutes ou de moins de 15 minutes, la proportion de travailleurs canadiens à plein temps qui considèrent que leurs journées sont plutôt stressantes ou très stressantes (2010)¹⁰.

21 % et 15 % En fonction d'un trajet respectif de moins de 30 minutes ou de plus de 45 minutes, la proportion de travailleurs canadiens qui font du bénévolat sur une base régulière (2010)^{11, 12}.

33 % Parmi les répondants interrogés en 2013, la proportion de travailleurs canadiens qui seraient prêts à travailler trois heures de plus par semaine en échange de conditions de déplacement « raisonnables »¹³.

50 % Parmi les répondants interrogés en 2013, la proportion de travailleurs canadiens pour qui le temps de déplacement constituerait le principal facteur dans le choix d'un emploi plutôt qu'un autre¹⁴.

¹ Martin Turcotte, « Le déplacement domicile-travail » dans *ENM en bref*, n° 99-012-X au catalogue de Statistique Canada (juin 2013). (Page consultée le 12 décembre 2013) <http://bit.ly/1aVb9UK>

² D'après les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011. Statistique Canada a adopté diverses mesures pour limiter les erreurs éventuelles associées au taux de non-réponse découlant du caractère volontaire de l'ENM. Pour obtenir de plus amples détails au sujet de la qualité des données relatives à l'ENM, consulter le site Web de Statistique Canada : <http://bit.ly/16OG8kk>

³ Turcotte, 2013.

⁴ Soit les migrants journaliers qui se déplacent vers leur lieu de travail habituel (excluant ceux dont la destination varie d'une journée à l'autre).

⁵ Statistique Canada, « Mode de transport, type de navetage, durée du trajet domicile-lieu de travail, distance de navetage, heure de départ pour le travail, groupes d'âge et sexe pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus ayant un lieu habituel de travail, dans les ménages privés du Canada, provinces, territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, Enquête nationale auprès des ménages de 2011 » dans *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, n° 99-012-XWE2011064 au catalogue de Statistique Canada (décembre 2013). (Page consultée le 12 décembre 2013) <http://bit.ly/1kpDbQr>

⁶ Voir note 2.

⁷ Turcotte, 2013.

⁸ Conference Board of Canada, *The Value of Travel Time and Reliability: Commuting on 407 ETR* (décembre 2013). (Page consultée le 12 décembre 2013) <http://bit.ly/1bWGxbD>

⁹ Martin Turcotte, « Se rendre au travail : résultats de l'Enquête sociale générale de 2010 » dans *Tendances sociales canadiennes*, n° 11-008-X au catalogue de Statistique Canada (août 2011). (Page consultée le 11 décembre 2013) <http://bit.ly/1bUVfxn>

¹⁰ *Ibidem*

¹¹ Martin Turcotte et Stéphanie Gaudet, « La participation sociale des travailleurs à temps plein » dans *Statistiques sur le travail : Documents de recherche*, n° 75-004-M au catalogue de Statistique Canada (avril 2013). (Page consultée le 11 décembre 2013) <http://bit.ly/1kpDUKj>

¹² On considère comme « bénévoles réguliers » ceux ayant effectué en moyenne cinq heures ou plus de bénévolat par mois au cours de la dernière année.

¹³ Oxford Properties et Environics Research Group, *Destination Collaboration: The Future of Work* (décembre 2013) (Page consultée le 11 décembre 2013) <http://bit.ly/1HicK3>

¹⁴ Oxford Properties et Environics Research Group.



Informez-vous, impliquez-vous, laissez-vous inspirer

Suivez notre fil Twitter : [@institutvanier](#)

Aimez-nous sur Facebook : [Institut Vanier](#)

Joignez-vous à un réseau : reseaux@institutvanier.ca

Mettez sur pied votre propre fonds pour l'héritage familial : dg@institutvanier.ca

Proposez un article en vue de la publication : redacteur@institutvanier.ca

Participez à une table ronde : evenements-projets@institutvanier.ca

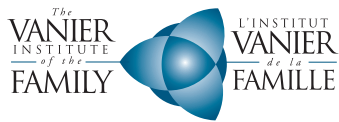
Téléchargez un rapport ou une étude : www.institutvanier.ca

Abonnez-vous au magazine *Transition* : www.institutvanier.ca

Inscrivez-vous à notre lettre d'information : www.institutvanier.ca

Faites un don : www.institutvanier.ca

Partagez vos idées, vos commentaires ou vos suggestions : dg@institutvanier.ca



L'Institut Vanier de la famille a pour mission de confier à la famille le même rôle fondamental au sein de la société canadienne que celui qu'elle occupe dans le quotidien de chacun des Canadiens et des Canadiennes.

L'Institut Vanier de la famille
94, promenade CentrepoinTE
Ottawa, Ontario K2G 6B1
Canada

Tél. : 613-228-8500
Télec. : 613-228-8007
Sans frais : 1-800-331-4937
info@institutvanier.ca
www.institutvanier.ca

